

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

Réformistes, calmes et déterminés

out le monde se dit pour le dialogue mais la violence n'a jamais été aussi présente qu'elle soit verbale ou directement physique.

Il n'y a pour autant pas de démocratie sans dialogue et le dialogue – n'en déplaise à certains – ne peut s'établir sans règle. Le dialogue, en effet, demande une volonté de compromis. On ne réclame pas le dialogue en présupposant que son résultat doit être l'alignement de l'autre partie sur sa position de départ.

Est-ce donc trop demander que de faire le pari de l'intelligence face aux intransigeances, d'où qu'elles viennent, aux egos surdimensionnés, aux tenants du « tout ou rien »? Prenons garde que les violences accumulées, les blocages et souffrances imposés ne conduisent à la réaction au sens premier du terme. Nous le savons bien, certains savent parfaitement surfer sur les insécurités et les peurs. Et avec ceux-là, n'en doutons pas, les compromis positifs arrachés par la CFDT risquent de ne pas tenir. Nous ne voulons pas de cette politique du pire.

La CFDT a dialogué sur la loi travail et l'a profondément transformée. Son conseil national s'est très largement prononcé pour l'adoption de ce nouveau texte obtenu. Il ne nous appartient pas, à nous retraités, de nous prononcer sur le fond d'un texte qui impacte, d'abord et avant tout, les salariés. Mais force est de constater que notre organisation a fait le travail. Et ce qui peut étonner, c'est que certains puissent être étonnés de ce choix réformiste. Depuis le rapport Moreau de 1979, la CFDT a fait ce choix de ce qu'on a appelé la resyndicalisation. Près de 40 ans que nous sommes pour la négociation et... pour la grève, que lorsque c'est absolument nécessaire ; pas des grèves fourre-tout mais des actions précises sur des points précis et toujours pour obtenir des résultats.

Ce n'est pas à l'heure où toutes les études nous annoncent « première organisation syndicale pour la représentativité », dès l'année prochaine (une nouvelle réalité espérée depuis 1945 ; ceci explique peut-être cela !!!), ce n'est donc pas l'heure d'abandonner notre ligne réformiste, celle qui nous a conduit à ce niveau. Nous sommes et nous restons donc calmes et déterminés. Continuons à militer pour que cette intelligence du compromis s'étende et continue à construire ce dialogue productif, en tout premier lieu dans l'entreprise ; continue à se développer et à construire ce « syndicalisme du XXIème siècle » indispensable à la France d'aujourd'hui.

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2: Action revendicative

Page 3: Vie des structures - Notes de lecture

Page 4: Dossier: aider les aidants

Page 6 : Commission loisirs : visite de Parthenay

Page 8: Agenda - Conseils aux jardiniers - ASSECO

ACTION REVENDICATIVE : blocage des pensions

Les grands médias se font l'écho d'un nouveau blocage des pensions au mois d'octobre. Motif : l'inflation constatée ne pas une augmentation !!! Vous avez évidemment tous

constaté que rien n'augmente !!!

Le conseil de l'UTR décidera des actions à engager à la rentrée en relation avec nos instances nationales. L'UCR (union confédérale des retraités) s'est d'ores et

déjà prononcée pour une action à l'automne. Elle a déjà eu des contacts inter-Rappelons que notre organisation demande de quitter l'indexation sur les prix

et de revenir à l'indexation sur les rémunérations : les salariés ont obtenu cette année en moyenne 1,8%. Nous réclamons, parallèllement, des pensions minimales annee en moyenne 1,070. Nous reciamons, paranement, des pensions minimal au niveau du SMIC pour une carrière complète et dans l'immédiat des mesures Rendez-vous donc à la rentrée... pour, entre autres, une manifestation à Rennes; la

significatives sur les basses pensions. Vendée devrait pouvoir affréter un car de participants.

«Ne buvez pas au volant, buvez à la bouteille»!

«La politique c'est cinq ans de droit et le reste... de travers»

«Quand la chance frappe à la porte, bien des gens ne font que se plaindre du bruit»

Des CODERPA aux CDCA : Appel à candidature

Les CDCA (comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie) ont repris les compétences des CODERPA (comités départementaux des retraités et personnes âgées). Comme ils le faisaient au sein du CODERPA les retraités CFDT sont appelés à siéger dans le CDCA. En Vendée nous disposons d'un siège. Germaine Trit, qui représentait la CFDT au CODERPA souhaite mettre fin à son engagement.

Le CDCA étant un des rares organismes où la CFDT peut faire entendre sa voix et celle des retraités, il est particulièrement important de ne pas laisser ce siège vide.

Il pourrait être intéressant qu'un adhérent, qui, éventuellement, siège dans un CVS (Conseil de la vie sociale dans un EHPAD), un CCAS (Centre communal d'action sociale) ou tout autre instance relative à la prise en charge des personnes âgées présente sa candidature.

Si vous vous sentez concerné et prêt à vous investir dans cet engagement, merci de contacter Jacques Pezard (Tél. 07.78.11.32.38 ou courriel : vendee@retraites.cfdt.fr)

VIE DES UNIONS LOCALES DES RETRAITÉS

Fontenay-le-Comte : équilibre alimentaire et activité physique pour ma santé

Environ 20 personnes étaient présentes le 3 mars 2016 à l'assemblée générale de l'ULR de Fontenay-le-Comte. Celle-ci s'est déroulée en deux parties, une première consacrée au déroulement habituel de l'assemblée et la seconde à une intervention sur le thème de l'équilibre alimentaire et de l'activité physique.

Lors de la 1^{ère} partie, il a été dit que nous sommes 46 adhérents sur le secteur. Depuis un an, nous avons eu cinq réunions de conseil. Environ dix personnes y sont régulièrement présentes. Un tour d'horizon est fait sur nos activités : échanges sur l'actualité économique et sociale du secteur. Les thèmes abordés au cours de l'année sont tributaires de l'actualité.

Ils nous ont quittés...

Ce premier semestre a été marqué par la disparition de six de nos amis qui ont milité de longues années à la CFDT :

Odile Tessier, de l'Enseignement Privé Jean-Jacques Fagnol de l'Agroalimentaire, Alfred Bouchet, des Transports Joseh Loizeau, de l'Enseignement Privé René Girard, de la Construction-Bois Bernard Bénéteau, du secteur de Montaigu

Nous ne les oublions pas.

Nous recherchons les sujets qui puissent intéresser les retraités CFDT et qui font débat entre nous. Parmi ceux-ci : le vieillissement, la perte d'autonomie, les dépassements d'honoraires, les problèmes de complémentaire santé, l'équilibre alimentaire. Les quatre représentants au conseil de l'UTR font part des débats et du travail des commissions, au niveau départemental.

La 2^{ème} partie était très attendue. Une infirmière et une diététicienne de l'hôpital sont intervenues sur le thème :

« En quoi l'équilibre alimentaire et l'activité physique régulière participent au maintien de la santé ? »

Un petit rappel de nos connaissances a été fait, avec un film, sur le rôle de certains organes du corps humain, cœur, foie, intestins... A tour de rôle, les intervenantes on fait un exposé sur les maladies cardiovasculaires, le diabète, les facteurs de risques : la sédentarité, le tabagisme, le stress, l'alcool. Elles ont développé les moyens de prévenir. Parmi ceux -ci, l'activité physique et l'alimentation. De quelle alimentation notre corps a besoin ? A chacun de voir ce qui le concerne. L'assistance s'est montrée attentive et beaucoup de questions ont été posées. Chacun a pu repartir avec une documentation sur le sujet.

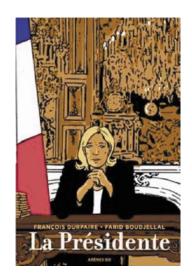
Lu pour vous

« La Présidente »

Les vacances approchent...Si vous acceptez de garder un œil sur ce qui pourrait être l'actualité, nous vous proposons une lecture ludique, instructive et révélatrice de ce qui pourrait se passer demain si...madame Le Pen était élue présidente! Elle appliquerait son programme, ce qui n'est pas une surprise; encore faut-il le connaître et en mesurer les conséquences.

Comme le dit la pastille qui accompagne la couverture de cette BD : « vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas ».

Cette BD intelligente nous montre les engrenages des décisions qui seraient prises ; les connexions avec une partie



extrême de la droite qui ne serait plus, du coup, républicaine ; les réactions internationales ; le désastre économique ; etc... Rentrez dans ce monde inquiétant où celles et ceux qui pensent qu'aujourd'hui est « plus mal que si c'était pire » (Coluche), constateront qu'ils se trompent ! Lisez et faites lire cette BD surtout à celles et ceux qui pourraient être atttirés par des accents populistes et des solutions extrêmes. Ne faites pas trop de cauchemars et...bonnes vacances !

Cette BD a été écrite par François Durpaire et dessiné par Farid Boudjellal avec l'aide d'un groupe d'experts. Elle est parue sous le titre « La présidente » aux éditions des Arénes et Démopolis. Elle coûte 20 euros et çà vaut le coup.

Dossier: Aider les aidants

LES AIDANTS : AIDER A CE QU'ILS SOIENT CONNUS ET RECONNUS

Plus de huit millions d'anonymes accompagnent au quotidien un proche en perte d'autonomie, malade ou handicapé, quel que soit son âge, de manière temporaire ou durable. Leur implication, leur engagement sont indispensables à la prise en charge de la perte d'autonomie.

Pourtant, ce rôle d'aidant est encore trop méconnu, mal identifié. Alors que trois français sur dix se déclarent être des aidants familiaux et parmi eux 64% de retraités, on mesure mal (très mal) l'impact de cet engagement en matière de coût humain, social et économique.

Une enquête OpinionWay association réalisée en appui à la journée nationale des aidants, nous fournit quelques indicateurs : l'accompagnement pour un aidant est vécu comme une évidence qui s'impose. Cette absence de choix ressentie est confirmée par l'opinion d'une majorité de français (61%) qui ne raccrochent pas spontanément la fonction d'aidant à l'aide en priorité d'un proche mais citent plus volontiers l'intervention de professionnels de l'accompagnement, de professionnels de santé, ou encore de bénévoles associatifs. Or, 77% des heures consacrées à l'accompagnement sont assurées par des proches aidants. Le temps bénévole consacré par les proches aidants à leur tâche correspondrait à 164 milliards d'euros d'économie!!!

Beaucoup de français en revanche mesurent le coût humain de la situation d'aidant, l'impact sur la santé notamment (40%), sur la vie familiale (54%), sur la vie professionnelle (38%), sur la vie sociale et amicale (41%).

Guy, ancien aidant:

«On devient aidant sans le savoir. Au début, ce sont juste de petites choses. Et puis, on est amené à en faire de plus en plus, alors que la maladie évolue. On reste aidant sans vraiment le vouloir. Pendant trois ans, je ne me suis pas reconnu comme un aidant. Mes enfants ont mis encore plus de temps à réaliser la situation. Je faisais les choses parce qu'il fallait les faire. Je faisais face. Et lorsque les médecins me disaient de faire attention à moi, de me préserver, de me soigner, je ne les écoutais pas. Aujourd'hui, grâce à mon expérience, j'essaie d'aider les aidants à se reconnaître comme aidants ; à demander de l'aide, quand c'est nécessaire, à prendre soin d'eux»

Il apparait donc nécessaire de mieux connaître les aidants et surtout de mieux les faire reconnaître.

LES PROPOSITIONS DE LA CFDT



La CFDT veut aller au contact des aidants (enquête, tract) pour les informer et aussi recueillir leurs attentes

Elle souhaite aussi participer à rompre l'isolement des aidants, permettre une approche plus collective, plus à même de les soutenir. Il existe de nombreux moyens pour cela : l'intervention dans les CCAS, les CVS, provoquer le contact entre professionnels et bénévoles, etc...

Elle souhaite également un soutien organisé à la formation. La bonne volonté ne suffit pas. Bruno Bettelheim écrivait à l'attention des parents d'enfants handicapés expliquant que : « l'Amour ne suffit pas ». Il s'agit de trouver des moyens originaux d'échanges pour cette population qui échappe aux circuits de formation traditionnelle. Une étude canadienne à prouvé que la formation diminuait la maltraitance, un enjeu essentiel d'aptitude aux situations difficiles. Il est clair également que certaines situations notamment dans le cas de maladies neurodégénératives réclament une aide psychologique. Enfin, il faut développer le droit de souffler, de prendre des vacances ! Multiplier les possibilités d'accueil de jour ou temporaire. Ces solutions sont inscrites dans la loi mais encore avec des moyens trop insuffisants... De même, s'agissant de la compensation financière, une indemnisation ou rémunération qui doit être comparée aux pertes de salaires subies et aux pertes de droits sociaux (maladie, retraite).

Dernier point à souligner, 23% des heures consacrées pour aider sont assurées par des aidants professionnels, c'est notoirement insuffisant. Outre la défense de la situation de ces personnels, il est donc important d'en augmenter le nombre notamment au regard de l'éclatement et de l'éloignement des familles.

SE SERVIR DE CE QUI EXISTE

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 prévoit la reconnaissance du statut de « proche aidant ». Ce statut permettrait un droit au répit, un congé sous certaines conditions, des maisons des aidants. Reste comme trop souvent les moyens à débloquer. De même, le nombre d'heures d'APA (allocation personnalisée autonomie) devrait être augmenté pour les personnes qui en ont le plus besoin

Par ailleurs des aides techniques de prévention pour le maintien à domicile sont renforcées. Un soutien financier aux professionnels de l'aide à domicile est engagé, y compris pour le développement des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

La réforme des retraites de 2013 a ouvert des droits pour les travailleurs handicapés et leurs aidants familiaux. Les travailleurs handicapés peuvent bénéficier d'une majoration qui peut atteindre 8 trimestres. Leurs aidants familiaux qui interrompent leur carrière ont eux, droit à l'ouverture de l'assurance vieillesse gratuite.

Au niveau des entreprises, des accords existent pour faciliter des aménagements du temps de travail et un guide a été créé pour les entreprises, avec le soutien des syndicats, pour les aidants en activité professionnelle.

CONCLUSION ...qui n'en est pas une

Ce dossier est principalement issu du magazine de l'UCR : « le retraité militant »

Au-delà des informations qui vous sont ainsi transmises, n'hésitez pas, si vous êtes directement concernés ou si des proches ou des amis le sont, à vous connecter avec des associations d'aidants et bien sûr vous pouvez contacter un militant du syndicat. Sachez que la CFDT Retraités a publié un guide des droits pour l'autonomie où vous trouverez les informations spécifiques que vous cherchez.



La CFDT retraités vient de lancer une enquête auprès des aidants familiaux. L'UTR Vendée relaie celle initiative et vous encourage à répondre et à faire répondre à cette enquête. Plus il y aura de réponses, plus la CFDT aura de poids pour négocier.

C'est aussi une manière de se faitre connaitre en particulier au cours de la Semaine Bleue, période au cours de la quelle les medias sont -un peu- plus sensibles à ces problématiques.

Le questionnaire est accessible dès la page d'accueil de votre site **www.cfdt85-retraites.fr**

Les résultats de l'enquête y seront aussi publiés ainsi que dans ce journal.

Pour plus d'information, on pourra se reporter à ces lectures :

Guide des droits pour l'autonomie, 2013, CFDT Retraités

Dossiers aidants, une situation familiale inversée, *Fil bleu*, avril 2015.

Résolution générale du congrès de Nantes, mai 2015, article 4.4.3. Soutenir les aidants proches et suivants **Aidants familiaux. Guide 2014** à destination des entreprises, Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises, www.orse.org

Association françaide des aidants, www.aidants.fr

Forum des aidants, Agevillage. http://forums.agevillage.com/

Le site des aidants, Malakoff Mederic, www.lesitedesaidants.fr

Avec les aidants, Macif, www.aveclesaidants.fr

La maison des aidants, www.lamaisondesaidants.com

Sylver génération, Vive les vieux! La société des seniors, La nouvelle société des seniors.

Serge Guérin est le spécialiste des questions liées au vieillissement de la société.

Il a publié une vingtaine d'ouvrages aux Éditions Michalon. Il anime un blog : http://alternatives-economiques.fr/blogs/guerin/2012/10/25/les-aidants-au-coeur-du-care/

COMMISSION LOISIRS ET CULTURE

VISITE DE PARTHENAY

Nous arrivons à 10h à notre lieu de rendez-vous avec le guide, pause pipi avant la visite, les conditions météo sont bonnes, pas de pluie et c'est parti.

En descendant la rue de la Citadelle, qui rejoint le Thouet, le guide nous raconte que la ville de Parthenay, capitale de la Gâtine, se situe dans le sud du Poitou, dans le département des Deux-Sèvres (79). Elle est à quarante kilomètres au sud de Thouars et à la même distance de Niort vers le Sud.

Elle s'est développée autour d'une citadelle installée sur un éperon rocheux dans une boucle du Thouet. Après avoir été une cité importante au Moyen-Âge la ville a perdu sa vitalité après la guerre de cent ans. Pendant les guerres de religions elle est prise à trois reprises par les Pro-

testants. En 1632, Richelieu ordonne le démantèlement du château. Au XVIIIème siècle, l'intendant du Poitou dote la province de routes, ponts et nouvelles infrastructures mais en même temps il fait supprimer de nombreux remparts dont ceux de Parthenay. Au moment de la Révolution Française, Parthenay est confrontée à l'insurrection vendéenne. L'armée vendéenne commandée par Lescure prend la ville une première fois le 9 mai 1793, puis une seconde

fois le 14 juin. Le général républicain Westermann la reprend le 24 juin ; trois jours après, le 27, les vendéens pillent la ville qui

est finalement reprise par les républicains le 30 juin. À partir de ce moment, Parthenay sert de base à l'armée républicaine et aux colonnes infernales qui sillonnent le pays vendéen.



Une échoppe du Vieux Parthenay

Au XIXème siècle, Parthenay est une petite ville agricole seulement animée par ses foires aux bestiaux. Elle ne compte que cinq mille habitants au milieu du siècle. La ligne de chemin de fer Paris-Bordeaux par Saumur, Thouars et Niort y arrive en 1883, ce qui la revitalise et permet l'installation de petites entreprises. À partir des années 1960 la ville a bénéficié d'un réveil économique significatif.

Elle est même devenue une ville pilote dans le développement d'un nouveau média : Internet. Parthenay, ville numérisée fut dans les années 90, le théâtre d'une expérimentation retentissante. Internet n'en n'était alors qu'à ses débuts et Michel Hervé(1) maire socialiste (1979-2001) de Parthenay a mis en place la possibilité pour tous, et gratuitement, d'entrer en contact avec la mairie via le site web de la ville, de créer un site Internet, de disposer d'adresses email, de se former à Internet...

résultat : 40% de personnes connectées à la toile dans la ville contre 17% sur le reste de l'Hexagone à l'époque!

Nous arrivons à la Tour de la Poudrière. La tour d'origine a été édifiée autour de 1210. Puis nous débouchons sur la Porte Saint-Jacques qui est le plus beau monument de la ville, construite au

XIIIème siècle, financée par le roi d'Angleterre, Jean sans Terre.

À partir de la porte Saint-Jacques, le long du Thouet, en remontant le coteau, nous observons les remparts; ils sont bien conservés (pour ce qui en reste). Trois lignes de fortifications structuraient la ville: l'enceinte du château, l'enceinte de la citadelle avec des canons en bois et enfin celle de la ville elle-même. La

citadelle était protégée par des murailles de quatre mètres d'épaisseur et de quatre à six mètres de hauteur.

Retour par la Porte Saint-Jacques qui doit son nom aux pèlerins, qui venant de Nantes et de la Basse-Loire, se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle La rue de la Vau Saint-Jacques était la principale artère de la ville médiévale, elle était bordée d'auberges, de boutiques et d'échoppes.

Des tisserands y produisaient des draps à partir du XIIème

siècle. Plusieurs maisons sont intéressantes et ont été remarquablement restaurées; la plupart sont à pans de bois et colombages, certaines ont un encorbellement donnant sur la rue. En haut de la



Rue de la Vau Saint-Jacques

(1) Michel Hervé :«J'ai toujours été partisan de l'autogestion : donner aux personnes la capacité de construire librement leur vie. C'est ce que j'ai voulu mettre en place dès mon arrivée à la Mairie de Parthenay dans les années 80. La hiérarchie classique n'étant pas mon modèle de fonctionnement, j'ai fait en sorte que Parthenay soit la 1re ville de France à l'époque sans secrétaire général : des binômes adjoints - chef de service étant à mon sens bien plus efficaces car complémentaires et bien plus proches du terrain»

rue de la Vau Saint-Jacques nous arrivons à l'emplacement du premier marché aux bestiaux.

Dernière côte et nous voici arrivés à l'église des Cordeliers de style gothique, qui est surtout remarquable par son vitrail. Maintenant c'est un lieu culturel qui accueille des expositions.

Gérard Clautour

Les jardins du Gué de Lhoumois

Nichés au cœur de la vallée de Thouet, les Jardins du Gué entourent une vaste prairie qui borde la rivière. Un qué imposant permet de la traverser... Commencés il y a vingt ans, ces jardins couvrent quatre hectares, ils sont en pente douce, plantés de 2 000 variétés de plantes.

Ils sont au nombre de sept :

- 1- le jardins des voyageurs : grande prairie, plantes des bords de l'eau (pétassite japonaise), arboretum : grand pin de Californie (Monterrey), conifères à aiguilles caduques : cyprès chauve, métaséquoia, poirier à feuilles de saule, chêne à feuilles de myrte, bouleau au tronc totalement blanc, bambous jaunes... Le petit " Jardin des sept continents" présente des plantes du monde entier dont -rare- un orme (ulmus) de Ushuaia (représentant l'Antarctique);
- 2- jardin du vendredi (jour de Vénus, déesse de l'amour) : plantes "des sentiments" (langage des fleurs : stachys laineux ou oreille d'ours : "ne me demandez rien !", iris : "prêt à tout pour vous prouver mon amour", campanule : "gratitude") et roseraie;
- 3- jardin du jeudi : (jour de Jupiter) : joubarbes (sempervivum) ou barbe de Jupiter : plantes "succulentes" c'est à dire plantes grasses, en terre aride, sous le soleil;
- 4- jardin du dimanche (sunday en anglais, jour du soleil) : référence à Apollon, soleil, arts ; jardin aménagé, un peu à l'italienne, et intimiste, pas "nature"...
- 5- lundi : jour de la lune : jardin gourmand, potager, avec aromatiques, tomates, et où chacun découvre des plantes inconnues : hélichrysum à parfum de curry, menthe coq à larges feuilles, l'épurge, la tanaisie, la nigelle de Damas dont les graines ressemblent au poivre, cresson de para, oca du Pérou, arroche, cyclathère...

Ce jardin présente les plantes préconisées par Charlemagne dans son Capitulaire de Villis, (ayant force de loi), pour tous

les jardins potagers, alimentaires et médicinaux, ainsi que des cucurbitacées, dont une étonnante collection est présentée ailleurs, dans un espace couvert...

6- jardin du mardi (Mars, dieu de la guerre) des "braves", sur une pente...

7- jardin du temps (samedi, Saturne, ou Chronos) : ruines de l'ancienne ferme...



Ce jardin représente un travail à temps plein, il est au top du top, la gentillesse, la disponibilité et la simplicité des propriétaires est remarquable, (comme le jardin). Pas de regret pour les visiteurs et amateurs de jardins, la pépinière est à la sortie pour partir avec les végétaux étiquetés (prix corrects) cultivés par les propriétaires.

Vite, vite pour les achats, la brioche et la boisson nous attendent.

Retour à la Roche-sur-Yon, nous avons passé une excellente journée composée et préparée par Jean-Jacques Couton que nous remercions. La richesse, l'histoire de Parthenay et l'accueil de monsieur et madame Merlet, les propriétaires du jardin, nous incitent à continuer la programmation des voyages pour enrichir nos connaissances. Merci à l'ensemble des participants et à Jacqueline pour la prise de notes sur le jardin.

La commission « loisirs et culture »



L'agenda

Quelques dates à retenir :

En 2016 : Conseil de l'UTR les 6 octobre, 8 décembre

8 septembre : Pique-nique de rentrée de l'UTR (Pays des Olonnes)

3 au 9 octobre : Semaine Bleue (avec le 6 : journée des aidants)

15 novembre : Congrès de l'URR-CFDT Pays de la Loire à l'Herbergement

24 au 26 novembre : Forum des Seniors Atlantique à Nantes

Votre journal au format numérique

Depuis bientôt deux ans la majorité des membres de l'UTR-CFDT reçoivent ce journal par voie électronique.

Les adhérents qui n'auraient pas encore communiqué leur adresse de courriel à l'UTR peuvent le faire en utilisant le formulaire proposé à la rubrique «Espace adhérent» du site (www.cfdt85-retraites.fr).

Conseils aux jardiniers

Le désherbage

Les désherbants chimiques sont les principales sources de pollutions des eaux par les pesticides.

Sur pelouse, ils tendent à acidifier le sol et provoquent l'apparition de mousse.

Entre les pavés, les plantes prolifèrent mais ces surfaces quasi imperméables favorisent le ruissellement. Les désherbants sont donc à proscrire et à remplacer par d'autres solutions.

Vous avez un produit ou une combine ? Nous sommes preneurs.

Les problèmes

Des herbes jugées inesthétiques s'introduisent entre les dalles et les pavés, dans les interstices et les fentes des surfaces bitumées ou bétonnées, dans les gravillons... Mais ce type de surface favorise le ruissellement. Aucun désherbant ne doit donc y être utilisé au risque de polluer les cours d'eau.

Les solutions

• Le désherbage manuel



Dans les surfaces gravillonnées ou en terre battue, couper régulièrement la base des plantes avec un sarcloir. Entre les dalles et pavés, couper les plantes au couteau.

• Le désherbage thermique

Le désherbage à l'eau bouillante est efficace (sauf contre les vivaces à racines profondes installées depuis longtemps), sûr et parfaitement adapté aux petites surfaces. Ne pas attendre d'être envahi, intervenir une première fois dès la fin de l'hiver. Récupérer l'eau de cuisson des légumes.

Désherbage au nettoyeur à haute pression équipé d'un système de chauffe.

Les gros modèles de désherbeur thermique à gaz peuvent convenir pour les grandes surfaces.

• Des solutions préventives

Dans les allées en terre battue, pailler avec des copeaux,

fougères, roseaux broyés, ardoises pilées... C'est agréable et joli.

Limiter les surfaces gravillonnées, plus difficiles à entretenir et les remplacer par des dalles, des pavés.

Balayer régulièrement entre les joints pour éviter la germination des indésirables ou jointoyer les pavés et les fissures ou encore, semer de l'herbe entre les dalles.

Dans les allées et cours gravillonnées : installer préventivement une bâche poreuse (feutre de jardin) sous les gravillons, disposer une hauteur suffisante de gravillons (5 cm) pour limiter la levée des herbes indésirables et faciliter leur arrachage. Niveler régulièrement les gravillons et recharger si nécessaire

Infos pratiques cueillies au jardin:

Quelques conseils pour réussir notre jardin, entre autres, pour les tomates : dans le trou de plantation : des orties -mais pas au contact des racines de tomate- et en plus, de la consoude pour fortifier...

Et les œillets d'Inde chassent les insectes du sol (nématodes)...

Mettre abondamment des aiguilles de pin dans les fraisiers.

L'ASSECO-CFDT de Vendée

Une association départementale de consommateurs pour un soutien individuel pour ses adhérents dans le cadre d'un litige de la consommation et le surendettement

Une question? Un conseil?

ASSECO-CFDT 85 16, bd Louis Blanc BP 129 85004 LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 02.51.37.84.47 - Fax: 02.51.44.87.65 Courriel: cfdt.asseco85@orange.fr Permanence: mardi de 14 à 17 heures. Coût de l'adhésion annuelle: 5 euros